

Le manuscrit de l'« Histoire d'Herbault »¹ de Jean Oury

Raymond Bénévent

1. Le manuscrit porte en sous-titre : « Une expérience d'institutionnalisation ». Puis, ce sous-titre est barré et remplacé par la mention : « Mauvais terme ».

À Jean, en mémoire de paroles partagées à partir de 2002, chaque été durant douze ans, à « onze heures du soir à La Borde ».

L'original de ce manuscrit m'a été présenté par Jean Oury, le 7 août 2008, au cours de mes recherches débutées un an auparavant dans sa bibliothèque personnelle, qui avaient mis au jour un épais dossier intitulé « Herbault ». Alors que je travaillais dans l'annexe de son cabinet et lui montrais quelques résultats de recherche, Jean Oury a rapporté de son bureau ce manuscrit – dans mon souvenir, un assemblage rafistolé de pages de carnet reliées par des pinces sous une couverture de carton moleskiné couleur bordeaux – et a demandé à sa secrétaire d'en établir à mon intention une copie entière. Le soir même, chez lui, nous commençons à l'explorer et nous nous fixons rendez-vous le 16 août, à « onze heures du soir à La Borde », pour l'examiner plus attentivement. Pendant trois heures, nous avons ainsi parcouru ensemble l'essentiel du texte, lui sur l'original, moi sur la photocopie, et cet entretien a donné lieu à un enregistrement intégral.

Par la suite, je n'ai jamais revu l'original que Jean Oury conservait en lieu sûr. Mes propres accidents de vie et de santé entre 2010 et la mort de Jean Oury ont fait que mes souvenirs de ses caractéristiques sont devenus un peu trop flous désormais pour poser des affirmations péremptoires sur de nombreux points de ce dossier. La « perte » fait partie des deuils constitutifs de toute vie. Ce qui a cependant échappé à cette perte m'a paru digne d'être partagé.

Préambule

Entre 1952 et 1954, Jean et Fernand Oury ont été amenés à travailler de conserve à l'institut médico-pédagogique (IMP) du château d'Herbault (Loir-et-Cher), le premier comme médecin consultant neuropsychiatre, le second en tant que directeur des colonies de vacances de l'établissement (étés 1953, 1954, 1955).

L'existence d'un manuscrit de Jean Oury titré *Histoire d'Herbault* et datant de fin 1954 est connue de celles et ceux qui suivent d'un peu près l'histoire de la pédagogie ou de la psychothérapie institutionnelles. Jean Oury et moi-même nous sommes largement appuyés sur ce texte pour notre intervention intitulée *Le laboratoire d'Herbault (1952-1954)* lors du Colloque organisé à la mémoire de Fernand Oury les 1^{er} et 2 novembre 2008 à l'Université de Paris X – Nanterre (Oury et Bénévent, 2009). Mais le centre de gravité de cette étude, même si les thèses de Jean Oury n'étaient pas ignorées, portait sur les initiatives et les textes de Fernand produits dans le moment d'Herbault. À la limite, ce que nous apprenait Jean du travail de Fernand était plus important que ce que Jean lui-même apportait éventuellement à une réflexion partagée. Il s'agit ici de relire, en ce sens nouveau, ces mêmes traces.

Nature, histoire et état du manuscrit

L'Histoire d'Herbault se présente comme un carnet de 60 pages de format 12 x 16, dont Jean Oury dit qu'il est un « journal ». Mais, cette dénomination cache un statut complexe. Si l'on met de côté quelques souvenirs remontant à 1950, le « journal » de Jean Oury s'ouvre sur un bref préambule simplement intitulé : « Juin 1952 Arrivée Dr OURY ». Le dernier texte daté – qui n'est pas la fin « physique » du manuscrit, mais sa page 22 – porte en titre : « Herbault le 15 décembre 54 ». Juin 1952–décembre 1954 : telle est la période de l'histoire d'Herbault ici relatée, dont on remarque qu'elle enjambe le départ de Jean Oury de la clinique de Saumery et sa fondation de La Borde, le 3 avril 1953. Mais, quel est le moment de rédaction de ce « journal » ?

Dans son premier tiers, *L'Histoire d'Herbault* est divisée en 7 périodes identifiées par leur année et leur mois de début et de fin. Or, la 7^e période n'est identifiée que par son début (septembre 1954), la fin étant marquée par un point d'interrogation. Par ailleurs, le style passe de celui du résumé thématique à celui du journal tenu au jour le jour, avec des relations de réunions prises en direct, des schémas surchargés, des notes peut-être même prises sur les genoux, à voir le tremblé inhabituel de l'écriture. Autrement dit, ce journal n'est pas intégralement un « journal » régulièrement tenu. Tout se passe comme si c'était en septembre, voire en octobre 1954 que Jean Oury, désormais prêt à quitter progressivement Herbault, décidait d'archiver l'essentiel de l'expérience là-bas recueillie. Et les 15 premières pages sont une histoire établie rétrospectivement fin 1954.

Après la page 15, se succèdent des bouts et des morceaux qui semblent n'obéir à aucune logique. La chronologie fait d'incessants retours en arrière à l'intérieur de la même page. Je suis tenté de penser que Jean Oury a d'abord laissé des pages libres lorsqu'il prévoyait d'approfondir ultérieurement quelque chose et qu'il a donc interpolé plus tard des développements nouveaux. Mais on comprendra que la pertinence de cette hypothèse est, désormais, indécidable.

Puis, à partir de la page 38, le style change à nouveau : par trois fois dans le flux des récits interviennent des développements rédigés autour d'une thématique commune, concernant la société en général, et plus particulièrement le milieu soignant, dans leur rapport à la punition.

Ainsi se sont dégagés trois temps dans ce document, seuls les deux derniers ayant été désenchevêtrés sur le manuscrit d'origine dans le plus grand respect des intentions de Jean Oury (les conditions de l'opération de photocopie à La Borde – dégraffage préliminaire des feuillets puis reconstruction – ont cependant introduit un nouveau facteur de désordre en 2008) : premier temps, *Histoire rétrospective (juin 1952 - septembre 1954)*, étape qui s'achève vers la page 15 ; deuxième temps, *Chronique au jour le jour (octobre-décembre 1954)*, moment qui court jusqu'à la fin du manuscrit, mais dont l'essentiel en est situé entre les pages 16 à 38 ; troisième temps, *Milieu soignant et société au prisme de la punition (novembre-décembre 1954)*. Ce texte est reproduit plus loin dans son intégralité.

Histoire rétrospective (juin 1952 - septembre 1954)

Jean Oury, médecin-chef à la clinique de Saumery (Loir-et-Cher) depuis son départ de Saint-Alban sur Limagnole (Lozère), est nommé, fin 1951, neuropsychiatre de l'établissement départemental d'Herbault (Loir-et-Cher), *Aérium* reconverti en Institut médico-pédagogique (IMP) et accueillant 70 enfants, garçons et filles, de 6 à 13 ans, débiles légers et moyens. Ne pouvant prendre immédiatement ses fonctions, il prépare sa future équipe avec des soignants ou éducateurs issus de Saumery ou de l'IMP de La Ferté-Imbaut (Loir-et-Cher) qu'il s'apprête à quitter [p. 1].

Première période : juin 1952 - février 1953 [p. 3 et 4]

Jean Oury y souligne, d'une part, le « procès » de Kim, un éducateur qui bat les enfants ; Jean Oury le déclare coupable, mais souligne que « la voie [de sa faute] était tracée par la structure même du milieu éducatif ». D'autre part, son propre échec à introduire une institution inventée par Fernand : le « permis de conduire » ; il analyse cet échec en termes d'immaturation du milieu. Enfin, la nécessité d'un travail avec le personnel (scindé gravement entre éducateurs et instituteurs) pour éviter la projection sur les enfants des problèmes d'adultes.

Deuxième période : mars 1953 - juin 1953 [p. 5 et 6]

Là aussi, trois événements marquants sont soulignés.

Le remaniement progressif du milieu éducateur, avec l'arrivée de « Piteck » – Jean di Rosa, instituteur, collaborateur de Jean Oury, proche et ami de Fernand Oury –, pilier de la nouvelle équipe, animateur d'ateliers et moniteur capital des enfants.

Le passage de Fernand pour préparer la colonie des grandes vacances.
L'introduction de l'imprimerie.

Troisième période : juillet 1953 - août 1953 [p. 6 et 7]

Cette période brève est très féconde avec plusieurs éléments.

L'entrée en fonction de Fernand à la colonie avec « développement des méthodes démocratiques concernant les enfants », d'où un double conflit de Fernand, d'une part avec Piteck (raisons obscures mais Jean Oury souligne le « manque d'historicité » [de Fernand]) et, d'autre part, avec le Directeur M. Duvoux.

Le « dérapage » violent du Directeur, le 14 juillet, envers un enfant ; Jean Oury met en cause l'impulsivité, mais ajoute : « Avant tout, problème de structuration du groupe. Nécessité impérieuse de poursuivre l'expérience en cours » de modification du milieu.

L'expérimentation par Fernand des Travaux Obligatoires Gratuits (TOG). En août, l'accord de M. Duvoux pour que les institutions démocratiques de Fernand persistent l'année durant.

Quatrième période : septembre 1953 - février 1954 [p. 8-9]

Sont mis en exergue : les résistances aux décroissements (grands/petits, animateurs/instituteurs) ; les oppositions internes aux méthodes démocratiques (résistance à l'abandon de la fonction de moniteur-chef préconisé par Jean Oury, refus par le Directeur de réunions d'éducateurs hors de sa présence) ; l'abandon par le Directeur des institutions démocratiques issues de la colonie.

Cinquième période : février 1954 - juin 1954 [p. 10 et 11]

On rencontre trois événements majeurs.

La « Révolution de février » : alors que M. Duvoux est hospitalisé, et suite à l'agression d'un éducateur contre des enfants, une révolte éclate ; un tribunal spontané se met en place ; Jean Oury en profite pour structurer institutionnellement ce qui émerge : le jugement de D. se fait par une Assemblée générale des Grands ; Club, Coopérative et Commissions de travail s'articulent ; les enfants et les éducateurs élaborent une Charte des droits et devoirs de chacun que le Directeur accepte d'avaliser.

La crise de « l'inertie institutrice » en juin : alors que les institutions démocratiques progressent partout, les instituteurs n'harmonisent pas leurs pratiques avec les évolutions en cours et persistent à enseigner comme s'ils n'étaient pas en IMP.

Après que Jean Oury a crevé l'abcès, débute en mai un essai de collaboration entre instituteurs et moniteurs « Grands ».

Sixième période : juillet 1954 - août 1954 (période de colonie)

[p. 12]

Le travail de Fernand met l'accent sur une réforme des Travaux Obligatoires Gratuits (TOG)² et sur l'action envers le personnel non éducatif au contact des enfants.

Septième période (septembre 1954 - ?) [p. 13-15]

En septembre, alors que le Directeur est, à nouveau, prêt à convertir la vie de l'établissement dans un sens démocratique, Jean Oury fait l'inventaire des problèmes en suspens :

- les effets néfastes de la trop grande ségrégation entre grands et petits ;
- l'inertie toujours aussi pesante des instituteurs, aggravée par le remplacement de personnes choisies par un couple assez réactionnaire ;
- un souci insistant de Jean Oury : qui est gardien des institutions quand je suis absent ?
- le problème en voie de devenir explosif du projet de la tutelle départementale de transplantation des filles d'Herbault à l'IMP des Basses-Fontaines (Loir-et-Cher).

2. Cette invention de Fernand ne sera jamais au point durant son séjour à Herbault et donnera lieu à conflit entre les deux frères : les TOG recouvraient des services dus à la collectivité et des sanctions-réparations. Il faudra attendre l'institution des ceintures et des métiers, ainsi que la mise au point définitive des fonctions de la monnaie intérieure dans la pédagogie institutionnelle, pour que ces confusions entre services et sanctions cessent.

Chronique au jour le jour (octobre-décembre 1954)

Comme indiqué précédemment, à partir d'octobre 1954, le style de l'*Histoire d'Herbault* se modifie : Jean Oury écrit « en temps réel », faisant succéder de quasi-reportages, des rétrospections, des approfondissements. Les questions léguées par la « septième période » sont réorganisées et repensées en relation avec un événement à la fois prévisible et inattendu en regard des tensions qui traversaient l'Établissement départemental du château d'Herbault : la grève des enfants du 5 novembre 1954.

Qu'est ce qui a poussé Jean Oury à composer, en septembre-novembre 1954, l'*Histoire d'Herbault* que nous venons de parcourir ? Son engagement désormais trop prégnant à La Borde, qui lui fait anticiper son désengagement d'Herbault ? Ou bien la conviction que l'événement de la grève est l'occasion inédite d'un recueil d'expérience ? La question restera ouverte.

La grève des enfants du vendredi 5 novembre 1954

Préludes

L'idée d'une grève agite les enfants dès la fin octobre, attisée par le départ probable des filles pour l'IMP des Basses-Fontaines. Dès le 30 octobre, fusent les propositions : ne pas aller en classe, ou y aller mais ne pas travailler. Les élèves cherchent des conseillers parmi les moniteurs, en particulier « Fumée » [p. 16]. Averti, le Directeur, qui redoute la visite de la Commission de Surveillance, le 3 novembre, fait tout pour retarder des

événements qu'il sent inéluctables. Jean Oury profite de cette visite pour dire son opposition au départ des filles. Le Directeur fait bonne figure, allant jusqu'à présenter de manière élogieuse les institutions que, pourtant, il craint, voire dénigre... Jeudi 2, le « Conseil des grands » – institution mise en place par Fernand où les adultes ne siègent pas – décide la grève pour le lendemain.

La grève

Avec la « veillance » de quelques adultes, elle prend la forme d'une grève du travail en classe. Elle se dote d'un « Comité directeur », édicte des règles de discipline et s'approprie l'institution des TOG. Nombre d'adultes s'avouent étonnés par le sens des responsabilités des jeunes et par l'absence de violence.

Les réactions à court terme

Les réactions des instituteurs sont négatives, voire accusatrices : « nous avons été mis devant le fait accompli, avec contrainte de nous soumettre à l'autorité des enfants. Surtout, les moniteurs ont agi séparément. Ils ont rompu la solidarité entre adultes ».

La réaction de Jean Oury face à la grève (p. 19-21)

« C'est une manifestation collective venant des enfants, qui mérite d'être mieux étudiée : elle vaudrait d'être intégrée dans l'étude sur le problème de la punition réclamée par la commission d'études du Dr Daumézon. Il faudrait en particulier interroger son degré d'efficacité et d'opportunité (question de son "moment historique"). Il convient d'entendre avant tout cette grève dans une perspective d'explication pédagogique et sociologique, de la percevoir comme mode d'expression d'un groupe, comme un langage collectif qu'il faut situer dans sa différence avec les révoltes d'enfants (incendies, lapidations, fugues, violences diverses). Elle doit devenir l'occasion d'un processus de réorganisation générale de la maison, dont le cœur serait l'intensification de l'intégration du personnel, c'est-à-dire le travail du lien entre éducateurs, instituteurs et services divers. »³

Dans un document daté du 15 décembre mais qui suit immédiatement cette analyse [p. 22-23], Jean Oury propose trois pistes de travail : renforcer l'assiduité des moniteurs aux réunions ; repenser le problème du « Moniteur III »⁴ ; plus généralement, étendre le registre des responsabilités des enfants à travers des essais et expériences, d'abord temporaires.

Suite à la grève, Herbault devient un chantier sociologique et pédagogique. Même si *l'Histoire d'Herbault* n'y fait pas allusion, on ne peut lire ce qui suit sans avoir à l'esprit que se poursuit depuis fin octobre un travail sur la réforme du règlement intérieur initié à la fin des vacances par Fernand Oury avec le concours de Jean (Bénévent et Mouchet, 2014, p. 107-115) : Herbault est en travail en plusieurs lieux, dans plusieurs temporalités et à plusieurs niveaux...

3. Ceci n'est pas une retranscription exacte, mais la mise en forme de phrases de Jean Oury grammaticalement incomplètes. Aucun concept n'a été modifié, rajouté ou supprimé.

4. Enfant élu associé temporairement au travail des deux moniteurs adultes de chaque groupe.

Ségrégations, cloisonnements, territorialisations

Classes, ateliers, réunions

L'ouverture d'Herbault à des intervenants extérieurs animant des ateliers, la multiplication des instances de réunion accompagnant la révolution démocratique, bousculent le système des groupes-classes fixes dans le temps et l'espace [p. 54-56]. Parallèlement, le départ des filles aux Basses-Fontaines, inéluctable, donne l'espoir d'améliorer une situation tendue [p. 25-26] avec un trop grand nombre d'enfants par classe dans des salles trop petites. Mais Jean Oury voit plus loin.

Mettre fin aux ségrégations

Dès son arrivée, Jean Oury a été choqué par le confinement spatial et social d'un groupe d'enfants énurétiques dans un local spécial sous la désignation infamante de « groupe des canards ». La question de ces enfants, énurétiques diurnes en particulier, même réintégrés à leur groupe d'âge, reste prégnante au jour le jour [p. 26-27 et 32-44] : comment concilier la démarche de déségrégation avec la singularisation des soins et des rythmes dont ils ont besoin ? La question devient : comment créer des groupes « non objectivants » [p. 30] et cependant adaptés à la spécificité des élèves énurétiques ? L'interrogation, non aboutie à ce stade, va jusqu'à questionner la singularisation de l'attention dans la relation moniteur/enfant. Des moniteurs (Piteck par exemple) entretiennent avec certains enfants des relations plus proches qu'avec d'autres, pour le plus grand bénéfice des enfants concernés. Faut-il admettre ces disparités ? Faut-il les travailler jusqu'à l'institution de « familles moniteurs-enfants » que Jean Oury, [p. 31], identifie comme « groupes électifs temporaires » en s'adossant aux « détachements spéciaux » de Makarenko (1958) ?

Le problème des cloisonnements

Qu'il soit celui de l'âge, du statut, de la fonction ou du rôle, le problème du cloisonnement hante le manuscrit. Le premier cloisonnement visé, on l'a vu, est celui qui est lié à ce qu'on pourrait appeler *l'autisme des instituteurs* : fonctionnant en vase clos, rétifs à la coopération avec les autres adultes, inattentifs à la spécificité des élèves d'IMP, ils suscitent sur place le désespoir de Fernand mais aussi, un demi-siècle plus tard encore, les sarcasmes et la colère toujours vifs de Jean Oury. D'autres cloisonnements institués sollicitent son attention : la distinction Grands/Petits, uniformément à l'œuvre, est stérilisante. La question des enrichissements par hétérogénéité est posée. En dehors de la problématique scolaire (gradation des apprentissages liée à l'âge), n'y a-t-il rien à attendre d'ateliers regroupant grands et petits [p. 32] ?

Mettre l'établissement en mouvement : une anticipation de la déterritorialisation

Même s'il n'est pas question d'anticiper sur des conceptualisations labordiennes (territorialisation des soignants et sédimentation des

pensionnaires), Jean Oury n'hésite pas [p. 19], pour résoudre l'opposition Grands/Petits, à envisager une permutation régulière des cadres Grands et Petits. Il est manifestement essentiel que la structure institutionnelle ne se fige jamais.

5. « Figure répétée de manière insistante, généralement à la basse, utilisée pour donner plus d'étendue et de continuité à une composition » (Gardiner, 2014, p. 710).

Punition et sanction : l'« ostinato »⁵ de la réflexion de Jean Oury

D'emblée, la problématique de la sanction et de la punition a été centrale suite à la grève des enfants, que ce soit dans la réaction des instituteurs ou dans ce que Jean Oury a envisagé de transmettre au Dr Daumézon. Mais, il est significatif que cette question ait fait son chemin chez les enfants eux-mêmes. C'est pourquoi, même si la dernière partie du manuscrit lui est explicitement voire exclusivement consacrée, nous nous arrêtons quelque peu à ce qui prépare cette synthèse.

Dans les suites de la grève, le débat sur la sanction immédiate

Suite aux bagarres au réfectoire, les enfants demandent une sanction immédiate. Qui doit la donner ? Un Moniteur adulte ? Le Moniteur enfant ? Avec quels risques et quel recours ? [p. 35].

Le problème plus général de la punition

Le débat porte sur les dilemmes généralité/singularisation et automaticité/cas par cas. À nouveau, l'analyse met à jour des divergences graves entre animateurs et instituteurs [p. 47-48].

Un exemple d'apaisement institutionnel

Un moniteur entre en conflit avec le « président-caïd » d'un groupe, enfant arrogant et rétif, qui est « trempé »⁶ par le moniteur. Attaqué en Conseil, le moniteur en récuse la légitimité et quitte le « Nylon »⁷. Revenu en Conseil, le moniteur est condamné à 2 h de TOG qu'il effectue. Le lendemain, le contact avec les enfants est retrouvé [p. 53-54].

6. Giflé ; les deux termes sont de Jean Oury.

7. Réunion d'abord quotidienne puis hebdomadaire, du Collectif d'Herbault.

Milieu soignant et société au prisme de la punition (fin 1954)

Comme nous l'avons fait remarquer précédemment, à partir de la page 38, se trouvent enchâssées dans le récit des événements au jour le jour trois séquences d'un développement que nous avons choisi d'intituler « Milieu soignant et société au prisme de la punition ». Cette réflexion est manifestement nourrie par des expériences dont on remarquera qu'elles sont aussi bien thérapeutiques (Saumery puis La Borde) qu'éducatives (Herbault). Ceux qui connaissent de près les travaux de Jean Oury reconnaîtront ici l'esquisse de l'article *À propos de la punition* paru en 1956 dans *L'Information psychiatrique*. Confirmer que cette réflexion prend sa source à Herbault, nous paraît du plus haut intérêt.

Nous avons choisi de reproduire le texte de Jean Oury en gardant la manière dont il est composé : ce qu'il a souligné est souligné, ce qu'il a entouré est rendu en gras et ce qu'il a introduit par une flèche est précédé du signe

« → ». Les approximations de la ponctuation et les répétitions ont été respectées. Les quelques ajouts de notre part sont notés en caractères italiques et entre crochets [RB].

[p. 36] Le milieu soignant

Le milieu soignant (dont fait partie le médecin) développe des rapports qui doivent développer (sic) la reconquête du pour-autrui. Autrement dit : [*il faut*] dialectiser le rapport primordial d'agressivité.

Autrui apparaissant d'abord comme menaçant, [*il faut*] développer des structures qui résolvent cette relation. Le système punition semble au contraire accentuer cette position agressive :

Exemple : la fugue de Mlle B. Rapport d'anxiété – agressivité.

→ Institutionnalisation ;

Exemple : Les gifles de M. Système sadomasochiste dominant-dominé. Mais non-réponse. → La « Honte » ;

[p. 37] Exemple en IMP. Les bagarres moniteur-enfant ; si on punit le moniteur, on accentue la structure. → Conseil d'enfants ;

Exemple : un alcoolique va boire. → Le système journal parlé – marionnettes.

Exemple : une anorexique-hystérique (Mlle B.) Elle demande la punition. On ne « s'en aperçoit pas ». Pas de réponse : → Elle mange.

La dialectique des personnages doit se résoudre en dialectique humaine. Mais cela ne peut se faire que par une institution, sinon le médecin crée une relation humaine ambiguë avec le malade (à moins de développer une véritable psychanalyse).

[p. 38] Chaque malade recrée sa relation humaine suivant son système d'identification. Le « Personnage Collectif » milieu soignant se désarticule en personnes concrètes qui apparaissent comme dernière médiation vis-à-vis du milieu social ordinaire. Beaucoup de malades ne peuvent pas effectuer ce processus jusqu'au bout. Ils perdent des « béquilles » humaines.

Donc

1 Médecin	- Malade	Situation d'entrée	- Personnages - <u>Mythe social</u>
2 Médecin-soignant	- Malade	Si arrêt à ce moment	Structure traditionnelle
3 Milieu	- Soignants - Malades	- Dialectique - Identification	- Personne (1)
4 Médecin	- Malade	Situation de sortie	- Démystification - Personne (2) - Temporisation

[p. 39] **Le rôle du médecin au stade 3**

Intervenir si le malade ne profite pas du milieu : exemples : Electrochoc, psychothérapie, etc.

Rôle de mordancage simplement.

Son but : désaliéner : donc « rendre libre ».

Ses techniques : Biologie ; Psychothérapie individuelle ; Systèmes de choix institutionnels, etc.

La punition semble rétablir la **relation 1** :

Attachement sadomasochiste entre médecin et malade ;

Jouissance particulière.

[Issue] : Transformation en sanction institutionnelle. Exemple : le TOG à Herbault

[p. 40] D'ailleurs le Système **Punition** n'existe que dans une seule structure : **Maître-esclave**. Le **Bien**, le **Mal**, etc. Tolérer cette structure, même dans un des facteurs de l'équation totale, fausse tout le système. Le problème de la punition ne se pose pas dans une structure démocratique soignante.

Une des tâches du médecin dans une telle structure est d'être **vigilant** pour que ce système ne se développe pas, aussi bien dans le personnel (exemple : comment résoudre un conflit de travail, par exemple le cas R.) ; que de malade à malade (exemples : Mme L. et Mlle P. ; Mme X et Mlle L.) [6] (savoir doser les interventions).

Autrement dit : on peut déterminer à coup sûr que la punition existe si l'on s'aperçoit [p. 41] d'une relation maître-esclave à l'échelon moyen d'une société. C'est-à-dire que, si ça ne dure pas longtemps, on peut à la rigueur tolérer comme étape d'intégration de personnalités morbides (type anal, sadomasochiste...) des relations de dépendance interindividuelle.

La structure primitive, conséquence d'une certaine structure sociale, bouche le rapport d'expression de chaque personne, l'expression étant d'abord un geste, collectif, de communication.

Exemple, dans un IMP : La **vigilance** vis-à-vis des rapports punitifs qui en premier lieu apparaissent dans les rapports Adultes - Enfants. Par un remaniement du milieu éducatif, on arrive à une étape, considérée [p. 42] comme « moment historique », où il est possible de proposer officiellement que : **Tout acte punitif Adulte - Enfant sera estimé et jugé en Conseil.**

L'analyse concrète de cette relation détermine un remaniement constructif des structures sociales existantes. On peut les considérer – tout au moins au début – comme de véritables nœuds de la situation globale. Cette analyse collective développe un mode d'expression collective qui fait évoluer le groupe d'une structure archaïque (différenciation de clans, caïds, actes de révolte brutale – incendie, vol, lapidation... –) à une structure plus évoluée

[6. Nous avons volontairement réduit à leur initiale le patronyme des malades.]

ayant un système coordonné d'expression. C'est ainsi qu'apparaît par exemple l'expression collective sous la forme disciplinée de la « grève ».

[p. 43] Dans un IMP dont je m'occupe on a assisté le 5 novembre dernier à une grève d'enfants particulièrement bien structurée. La compréhension d'un tel mouvement nécessite une analyse concrète sérieuse que nous n'avons pas le temps de préciser ici. Mais elle n'est possible que si le système punitif ne se pose plus. Elle nécessite une vigilance particulière aussi bien sur le milieu « Enfants » que sur le milieu « Adultes » (Directeur, Éducateurs, Instituteurs et Personnel des différents services). On assiste là à la nécessité pour le médecin ou l'éducateur d'avoir une maîtrise de toute la situation (politique extérieure de l'établissement aussi bien que politique intérieure).

Sinon, très rapidement, le système concentrationnaire réapparaît entraînant automatiquement le facteur Puniton.

[p. 49] [La] puniton

[dans la] relation Éducateur – Enfant en milieu particulier

la relation maître-esclave :

L'éducateur → le maître → la puissance, par le système de la maison [qui] à l'extrême, devient maison de correction.

Il ne s'agit pas de supprimer la **dureté** du milieu, mais de la rendre efficace (différence avec Montessori). quel moyen : la socialisation. même la classe ordinaire la présume faite.

[p. 50] Le problème de la puniton comme cas particulier de la relation médecin-malade (hôpital psychiatrique) ou éducateur-enfant (institut médico-pédagogique)

On ne peut sérieusement envisager cette relation sans l'intégrer dans le contexte dans lequel elle se déroule : autrement dit : [les] relations interindividuelles entre **Autres** ne peuvent être envisagées que sur un fond de relation des **Nous**, selon Gurvitch.

Concrètement : la relation « puniton » s'inscrit dans un système social qui la facilite et même la provoque.

Il est évident que le médecin doit [p. 51] résister à cette provocation. Mais résister ce n'est pas éluder le problème par une simple mise entre parenthèses : cette parenthèse était les murs du bureau ou l'auréole vaguement paternaliste du médecin qui se promène dans le service. Ce n'est là qu'un embryon d'attitude qui donne des résultats clairs dans quelques cas isolés, mais semble davantage satisfaire la conscience du médecin que faciliter la résolution du problème. C'est mieux que rien, mais c'est vraiment peu.

Il me semble que la relation Puniton n'est qu'une relation dans un système qui permet la relation « maître – esclave ». La puniton étant ce qu'on inflige à un être-objet, [elle] consacre ainsi, et de manière directe,

dialectiquement, le [*illisible, entre guillemets et barré*] : « Punir » ou « ne pas punir » pouvant être deux attitudes d'une même équation : le médecin étant sujet et le malade objet. Voir l'appareillage sadomasochiste ; la « charité », etc. [*Bref*] la fonction autoritaire, la Hiérarchie prédominante.

Le médecin peut-il ne pas punir ? Concrètement non si [*il y a une*] structure anti-démocratique du service.

[*Dialectique des « personnages » et dialectique humaine*]

Dans la dialectique médecin – malade, tenir compte du « Personnage » du médecin et du « Personnage » malade.

[p. 52] Il est intéressant de dissocier la dialectique des personnages et la dialectique humaine, la dialectique des personnages ne devrait être qu'un instrument pour rétablir une dialectique humaine. **Si le médecin reste « le Médecin », il s'éloigne d'autant de la réalité interhumaine et risque d'aller dans le sens contraire de ce qu'il croit.**

[p. 57] La dialectique des personnages doit être le mode d'entrée dans le processus de la guérison.

[*D'où la*] nécessité de dissocier [*barré*] spécifier très rapidement (dès l'entrée) les différents aspects [*barré*] le caractère « médecin » du personnage : ce n'est pas un flic (ex. C.) ; ce n'est pas un confesseur (problème Bien et Mal. Pénitence).

La mystification d'une caricature de réflexologie mélange ces catégories, à moins de considérer le malade comme un rat de laboratoire : aspect moderne de la relation maître-esclave, [*avec*] accentuation de l'aliénation.

Il ne s'agit pas cependant de tomber dans l'attitude montessorienne, béate et irresponsable. Souligner ce problème n'est pas [p. 58] « amollir » la « dureté » du milieu.

Le personnage **Médecin** est un personnage social qui dépend de la société actuelle [*dans son*] historicité, [*et son*] actualité.

Dans un internat, le médecin utilise l'internat comme instrument de travail, [*et*] l'hôpital [*est sa*] machine à soigner.

[*Il faut*] tenir compte que le milieu est la **médiation**. Le médecin psychiatre risque de se laisser aliéner par ce milieu et de recourir à des structures magiques, idéalistes, etc., qui font réapparaître des relations maître-esclave. Autrement dit : s'il n'a pas la maîtrise de ce milieu, son action dégénère.

[*La maladie mentale : une déficience du « pour-autrui » exigeant une action de transformation du milieu*]

[p. 59] Tout dépend naturellement de la conception que l'on se donne de la maladie mentale : Il faut **la poser comme une déficience de la relation du pour-autrui, ce qui détermine des troubles de la liberté (ou de la « dépendance »)**.

Une conception chosiste ne peut pas résoudre le problème : elle n'y arrive que par hasard, et malgré elle : simplement parce que le milieu développe des relations humaines qui surpassent alors le pseudo-acte médical.

Point de vue particulièrement sensible en psychiatrie, mais qui vaut également pour le reste de la médecine : [p. 60] la maîtrise du milieu est une question de politique intérieure. Elle ne me semble efficace que si l'on développe des relations de type communauté thérapeutique : c'est-à-dire que si l'on envisage les problèmes par la base : [avec] l'étude des facteurs prégnants de la situation ; la maîtrise de l'Economique au sens large ; le développement d'une dialectique sociale concrète, la « société » des malades n'ayant d'existence sérieuse que si la société du milieu soignant (sous tous ses aspects) est dialectisée.

L'« Histoire d'Herbault » : des intuitions en attente de leurs concepts⁷

Faut-il en être déçu ? Ce manuscrit contemporain des débuts de La Borde n'offre aucune « pépite » au chercheur de trésor, aucun « hapax » que l'évolution de la *praxis* d'Oury aurait laissé à sa singularité. Jean Oury est là dans ces pages et il s'y est reconnu le 16 août 2008 en parcourant ce vieux carnet qu'il n'avait pas rouvert depuis si longtemps. Ce jour-là, il ne cessait de répéter, avec ce merveilleux étonnement d'enfant qu'il avait parfois : « Tu vois... Je disais déjà... ». Là pourtant, si l'auteur se reconnaît comme sujet de son dire, le tiers lecteur ne peut, lui, que se tenir à deux places apparemment incompatibles : celle, fictive mais nécessaire, de celui qui ne saurait pas ce qu'il y a après 1954 ; celle, réelle et périlleuse à elle seule (elle voit partout du « déjà là ») de celui qui sait que « cet ancien présent aura eu un avenir ». Or, en s'aidant d'une distinction kantienne, il est possible de tenir cette double place en la dialectisant, c'est-à-dire en distinguant *intuitions* et *concepts* et en tentant d'apprécier leur degré d'articulation. Ainsi :

A – Le concept *d'institution* est déjà présent avec l'essentiel de son sens définitif – à savoir : toute instance, tout dispositif, agencement, espace instaurés par un groupe pour en activer et réguler les échanges, les activités, les règles de fonctionnement –, comme on peut le voir lorsque Jean Oury illustre par l'exemple des T.O.G. ce qu'il identifie comme sanction *institutionnelle* (prédéterminée par la loi du groupe et ainsi soustraite à l'arbitraire personnel). La notion *d'institutionnalisation* est déjà active : elle figure dans le sous-titre barré de l'*Histoire d'Herbault*. Pourquoi Jean Oury a-t-il d'abord reconnu l'aventure d'Herbault comme expérience d'institutionnalisation avant de lui dénier cette caractéristique ? On peut supposer que le processus d'institutionnalisation a intégré plus tard des déterminations plus contraignantes que celles dont témoignait Herbault, mais on ne saura désormais plus lesquelles. Enfin, y a-t-il déjà *analyse*

7. Il nous est impossible dans les limites assignées à cette publication de proposer un commentaire de la 3e partie du manuscrit, autour de la thématique de la punition. Nous le réservons donc pour une autre occasion.

institutionnelle ? La question est exemplaire dans la mesure où le *concept* manque là où son existence est attestée au moins deux fois : lors du procès de Kim qui battait les enfants [p. 3] ; lors du passage à l'acte violent du Directeur le 14 juillet 1953 [p. 7]. Dans les deux cas, Jean Oury oriente la recherche en direction de la toxicité du milieu ou de l'établissement. L'« asepsie de l'ambiance » chère à Hermann Simon et à Tosquelles est plus que jamais active.

8. Le « juste temps », le « moment favorable ». Cette question sous-tend la problématique d'un des derniers textes publiés de Jean Oury : *La décision, Séminaire de Ste Anne 1985-1986* (2013, 37 et sq.).

B – La question du *moment historique*, pour laquelle Jean Oury mobilisera le vieux terme grec de « *kaïros* »⁸, prendra de plus en plus d'importance dans sa réflexion, en écho le plus souvent à la trilogie lacanienne « *l'instant de voir, le temps pour comprendre, le moment de conclure* » (Lacan, 1956, p. 237-322). Cette thématique est constituée dès le manuscrit d'Herbault, sous la question de la *maturité* du milieu (l'échec de Jean à introduire fin 1952 le « Permis de conduire » de Fernand), de *l'insertion d'un nouveau venu dans l'identité historique – voire historique – d'un groupe* (conflit Fernand – Piteck en juillet-août 1953) et du *moment déterminant l'opportunité et l'efficacité d'un acte* (la grève des enfants de novembre 1954). Dans le développement sur la punition qui fait l'essentiel de la troisième partie du manuscrit, cette question se décontextualise d'Herbault pour gagner en universalité en devenant celle du *moment d'institutionnaliser* une structure, un repère, un fonctionnement, une institution elle-même [p. 42]. Est-il utile de signaler ici que cette question du moment d'instituer a toujours été essentielle dans la pédagogie institutionnelle, chez Fernand Oury, Aïda Vasquez, Catherine Pochet, René Laffitte, Danièle Clairon entre autres ? (Bénévent et Mouchet, 2014, ch. 10-11).

C – Le concept de *Collectif* est absent du manuscrit de 1954. Plus exactement, si l'on retient pour l'identifier ce qui le déterminera plus tard comme « machine abstraite pour traiter l'aliénation », il n'est présent qu'en creux, sous les espèces de ce qui lui fait obstacle : d'abord les cloisonnements entre statuts, rôles et fonctions des adultes à Herbault ; ensuite « l'autisme instituteur » qui fragilisera jusqu'à la fin de l'engagement à Herbault de Jean et Fernand l'efficacité de ce qu'ils auront tenté d'y introduire ; enfin les ségrégations : grands/petits ; non énurétiques/canards, etc.

Pouvons-nous, ici, céder aux sirènes, dénoncées plus haut, de l'anticipation ? Ce qu'il faut relever dans *l'Histoire d'Herbault*, c'est que l'expérience de l'hétérogénéité comme facteur d'enrichissement groupal hante la pensée de Jean Oury sans que l'articulation du collectif et du singulier n'émerge encore comme pari spécifique du *Collectif*, au sens du *Séminaire de Sainte-Anne de 1984-1985* (Oury, 2013).

D – Pourtant, quelque chose de capital se prépare dans les deux passages sur les enfants énurétiques diurnes que nous avons précédemment commentés ainsi : « Comment concilier la démarche de déségrégation avec

la singularisation des soins et des rythmes dont ils ont besoin ? La question devient : *Comment créer des groupes "non objectivants" et cependant adaptés à la spécificité des élèves énurétiques ?* L'interrogation, non aboutie à ce stade, va jusqu'à questionner la *singularisation de l'attention dans la relation moniteur/enfant*. Des moniteurs (Piteck par exemple) entretiennent avec certains enfants des relations plus proches qu'avec d'autres, pour le plus grand bénéfice des enfants concernés. Faut-il admettre ces disparités ? Faut-il les travailler jusqu'à l'institution de "familles moniteurs-enfants" que Jean Oury, identifie comme "groupes électifs temporaires" en s'adossant aux "détachements spéciaux" de Makarenko ? »

Y a-t-il place, par exemple à Herbault, pour des relations différenciées, singulières, entre moniteurs et enfants ? Faut-il aller jusqu'à les institutionnaliser ? Ces deux questions, le manuscrit de Jean Oury les laisse ouvertes. Il aura besoin, pour pouvoir y répondre, de deux concepts dont il a manifestement l'intuition, mais qui ne sont pas encore élaborés (pour le premier) ou perçus comme pertinents (pour le second).

Le premier est celui de la *distinctivité*, comme hétérogénéité non destructrice du *Collectif*, mais l'instituant comme espace de possibles multiréférentiels.

Le second est celui du *transfert*, totalement absent du manuscrit, encore non explicite – comme nous l'avons montré par ailleurs (Bénévent et Mouchet, 2014, ch. 4) – dans les grands débats entre Fernand et Jean Oury des années 1958-1961 : c'est la pensée accompagnant sans cesse chez Jean Oury l'expérience de La Borde qui permettra aux deux frères de repérer, soit la notion de *transfert dissocié* dans la thérapie de la psychose, soit la notion de *transfert multiréférentiel* dans un cadre plus général, en particulier celui de la pédagogie institutionnelle. Dans les deux cas, les *institutions* seront les opérateurs de captation d'une part, de diffraction d'autre part, au plus loin des pièges de la relation duelle, de cette énergie proprement humaine qui s'appelle le désir.

Dans cette aventure de la *praxis* thérapeutique et pédagogique, le manuscrit de l'*Histoire d'Herbault* est une pierre du gué à qui il fallait restituer, nous semble-t-il, sa juste place.

Références bibliographiques

- Bénévent, R. et Mouchet, C. (2014). *L'école, le désir et la loi. Fernand Oury et la pédagogie institutionnelle*. Nîmes : Champ social.
- Gardiner, J. E. (2005). *Musique au château du ciel, un portrait de Jean-Sébastien Bach*. Paris : Flammarion, 2014.
- Lacan, J. (1966). *Écrits*. Paris : Le Seuil, 1986.
- Makarenko, A. S. (1958). *Poème pédagogique. Œuvres complètes, tome 1*. Moscou : Éditions du progrès, 1967.

- Oury, J. (1956). À propos de la punition. *L'Information psychiatrique*.
- Oury, J. (2013). *La décision. Séminaire de Ste Anne 1985-1986*. Cour-Cheverny : Institutions.
- Oury, J. et Bénévent, R. (2009). Le « Laboratoire » d'Herbault (1952-1954). Dans L. Martin, P. Meirieu et J. Pain (dir.), *La pédagogie institutionnelle de Fernand Oury* (p. 137-150). Vigneux : Matrice.

Raymond Bénévent

Ancien PRAG de philosophie
Université de Strasbourg

Pour citer ce texte :

Bénévent, R. (2015). Le manuscrit de l'« Histoire d'Herbault » de Jean Oury. *Cliopsy*, 14, 21-36.